Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212201560-20260605-DELIB_2026_21-DE

Mousteru

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de juin, à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Frédéric Le Meur, Maire.

Présents : Frédéric Le Meur, Hervé Jézéquel, Magalie Le Merrer, Éric Le Bonniec, Sandrine Tanguy, Véronique Tréhiou, Gérard Le Merrer, Valérie Le Coz, Daniel Le Gac, Damien Collet, Cyril Thomas, Énora Hillion, Maithena Dabancens.

Le président de séance constate que le quorum est atteint.

Absents excusés : Nadège Le Guillou a donné procuration à Énora Hillion
Jules Debuly a donné procuration à Cyril Thomas

Secrétaire de séance : Sandrine Tanguy

Délibération n° 2026/21

Objet : Financement du RASED 2025/2026

Depuis plusieurs années, un réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) a été créé sur la circonscription de l'Education nationale de Guingamp Nord, pour venir en aide aux élèves en difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation. Ce réseau comporte 2 postes un est basé à Belle Isle en Terre pour le soutien psychologique, l'autre est basé à Plouaret pour le soutien pédagogique.

Les dépenses relatives au RASED sont l'entretien et le fonctionnement des locaux ainsi que le matériel pédagogique. C'est pourquoi, ces communes sollicitent une participation financière à l'équipement et au fonctionnement de ce service sur la base d'1 € par élève scolarisé. Pour l'année scolaire 2025/2026 la facture s'élève à 50 € pour chaque commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Autorise** le Maire à signer les conventions relatives à la facturation pour le fonctionnement du RASED pour l'année scolaire 2025/2026 avec les communes de Belle Isle en Terre et de Plouaret.
- **Autorise** le Maire à mandater le montant de la participation financière annuelle du RASED aux communes de Belle Isle en Terre et de Plouaret.

Le Maire
Frédéric Le Meur

MAIRIE DE MOUSTERU 22200